

Script

Cette vidéo sera consacrée aux accents.

Avant de revoir le fonctionnement de l'accent, il est utile de rappeler la définition d'une notion dont il sera question dans la suite du cours, c'est-à-dire la syllabe. Une syllabe est une séquence sonore constitutive du mot. Elle se termine soit par une voyelle ; soit par une consonne. Dans le cas où deux consonnes se suivent, la coupure syllabique les sépare.

Prenons l'exemple du mot « université » qui comporte 5 syllabes : u/ni/ver/si/té. La coupure des syllabes 3 et 4 sépare les deux consonnes R et S.

Cette définition rappelée, examinons maintenant les règles de distribution des accents.

La première règle bien connue des locuteurs francophones est que l'accent aigu marque le son [e] fermé ; tandis que l'accent grave marque le son [ɛ] ouvert. On prononce « été » avec deux « é » fermés, mais « crème » avec un « è » ouvert.

La seconde règle générale est que l'accent ne frappe que la lettre « e » qui termine une syllabe, c'est-à-dire que la barre de coupure de la syllabe se place juste après le « e ». C'est le cas dans « étudiant » mais pas dans « étudiantin ». Même chose dans « mèche » mais pas dans « mesquin ». Enfin, le cas de « énerver » par différence avec « ennuir » illustre également cette règle.

Cette règle connaît néanmoins une exception : celle de mots récents formés avec des préfixes savants d'origine grecque ou latine.

Dans les mots dés/ta/bi/li/ser – té/lés/pec/ta/teur – té/lés/crip/teur, il y a en effet un « e » frappé d'un accent aigu alors qu'il ne termine pas la syllabe. Notons l'exception de « télescope » et de « télescope ».

Avant de poursuivre, il est important de préciser une autre définition en rapport avec la notion de syllabe.

On appelle syllabe féminine une syllabe qui contient un « e » muet. À l'inverse, une syllabe masculine n'a pas de « e » muet. Il s'agit là d'une particularité de la langue française qui est la seule langue latine à posséder ce « e » dit muet.

Ainsi, dans le mot « bouleversement », il y a 2 syllabes féminines, et 3 masculines. Notons une autre particularité de ce mot : la première syllabe féminine « le » s'écrit, mais ne se prononce pas. On dit [bul.vɛʁ.sɑ̃.mɑ̃] mais on écrit « bouleversement ».

Cette distinction entre syllabe féminine et masculine permet de comprendre la distribution de l'accent grave. Il frappe en effet la syllabe masculine qui précède une syllabe féminine à la fin du mot.





Script

Regardons pour mieux comprendre le mot « collègue » : l'accent grave frappe la syllabe masculine « lè » qui précède la syllabe féminine « ge », par différence avec le mot « collégien » qui n'a pas de syllabe féminine. Même observation pour « fidèle » et « oxygène » par différence avec « fidélité » et « oxygéner » qui sont dépourvus de syllabe féminine.

Notons de plus que l'accent grave frappe également le « e » des syllabes finales terminées par « s » qui, lui, ne se prononce pas.

Autre particularité : l'accent grave se prononce dans ce cas comme un accent aigu.

On dit « accès » avec un « é » fermé, et non « acc\è\ » avec un « è » ouvert.

Même remarque pour congrès, décès, procès, progrès, succès, abcès, excès, exprès, cyprès. On retrouve la même orthographe pour les finales de certains mots invariables : après, auprès, près, très.

Attention, certains mots font exception et se prononcent « esse » : faciès, cacatoès, palmarès, herpès.

Une autre fonction très importante des accents consiste dans la distinction des homonymes, c'est-à-dire des mots qui s'écrivent et se prononcent de la même façon.

C'est ainsi que « à » avec accent grave est une préposition qui se différencie de « a » sans accent, lequel correspond à la 3^e personne de l'auxiliaire « avoir » au présent de l'indicatif.

Même chose pour « où » avec accent qui est un pronom relatif, tandis que « ou » sans accent est une conjonction de coordination. La confusion entre ces deux graphies occasionne une faute grammaticale qui peut rendre la phrase incompréhensible.

Il arrive également que les deux accents jouent un rôle comparable pour distinguer des homonymes. C'est le cas de « gré » avec accent aigu qui est de la famille de « agrément », « agréer » et qu'on trouve dans des expressions comme « au gré de », ou « bon gré, mal gré », et « grès » avec accent grave qui désigne une pierre. Même chose pour « dé » avec accent aigu désignant le petit cube du jeu de dés, et « dès » avec accent grave qui est une préposition, ou encore avec « près » qui est un adverbe et le nom « pré » qui désigne une prairie.

Il faut du reste noter que la prononciation distingue de moins en moins pour ce genre de mots la différence entre aigu et grave. D'où l'importance de l'accent à l'écrit.

Il arrive que certains mots présentent une différence entre la graphie et la prononciation. Pour corriger cette anomalie, les propositions d'aménagement de l'orthographe de 1990 suggèrent d'accepter deux graphies pour un même mot.

C'est le cas du mot « événement » qui s'écrit avec deux accents aigus dans l'orthographe traditionnelle, alors que le second « é » se prononce ɛ et non e . Il peut désormais s'écrire avec un accent grave sur le second « e ».





Script

Terminons ce chapitre consacré aux accents en signalant des irrégularités dans les antonymes, c'est-à-dire les mots qui expriment le contraire d'un autre mot. Comme dans « responsable/irresponsable ». On constate en effet qu'il n'y a pas d'accent dans « religieux » mais qu'il y en a un dans son contraire « irrégulier ».

Concluons sur l'importance de ces deux signes. Il arrive que par précipitation, notamment dans l'écriture manuscrite, on oublie de les placer, voire qu'on les tienne pour négligeables. Or, le français étant la seule langue à posséder un `\e\` muet, ils sont bel et bien indispensables à l'écriture du mot et à sa prononciation. Il suffit pour s'en apercevoir de les supprimer. On constatera alors que le message pose des problèmes de lisibilité.

Par conséquent, retenons la consigne bien connue des professeurs de français : relisez-vous et n'oubliez pas les accents.

